Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Demande information pour un divorce et prestation compensatoire

Par cyr

BONJOUR
je suis handicap a hauteur de 55% a cause d un accident de travail en 2009 et j ai des troubles bipolaire attester
j ai percu une grosse indemnites du fonds de garantie des assurances en 2017 apres des annees de proces j ai percu ces sommes en 2017 , qui ont ete sur le compte joins car je me suis marie en 2014 depuis je suis en instance de divorce en 2026 et je desire recuperer ces sommes ou avoir recompenses car de plus ces sommes je percois une rente Accident de travail
pendant mon divorce le juge des affaires familliale n a pas tenu compte ni de mon age , deja a la retraite , ni de mon handicap, ma femme a encore 10 ans de vie active et son salaire peut evoluer ainsi que sa retraite , ceci n a pas ete releve non plus
il y a t il des lois , juriprudence pour inflechir decision inegale
car ma retraite reste fixe , dans 10 ans pareil
merci d avance

Par kang74

Bonjour

Vous pouvez faire appel si vous avez une prestation compensatoire à devoir .

Le divorce est une chose, la liquidation de communauté une autre .

Suivant leur exacte nature de cette indemnité, cela pourrait donner doit à récompense .

Vous avez un avocat qui connait le dossier, vos éléments et ceux de la partie adverse : c'est lui, et uniquement lui qui peut vous conseiller au mieux .